

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 5 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cedric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et René LAMBOLEY, Olivier REILLER, Patrice SCHWARTZENTRUBER, **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

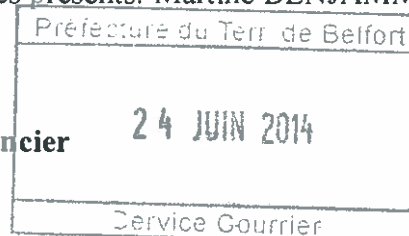
Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Christian RAYOT, Marielle BANDELIER à Pierre OSER, Laurent BROCHET à Cedric PERRIN, Claude BRUCKERT à René LAMBOLEY, Patrice DUMORTIER à Olivier REILLER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Fatima KHELIFI à André HELLE, Bernard LIAIS à Marie-Lise LHOMET, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Mardi 27 mai	Mardi 27 mai	En exercice	41
		Présents	33
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Martine BENJAMMA est désignée.



2014-05-37 Faubourg de Belfort à Delle- vente d'un bien foncier

Rapporteur : Christian RAYOT

La Communauté de Communes du Sud Territoire a été sollicitée par un porteur de projet qui souhaite acquérir dans le Faubourg de Belfort à Delle environ 5 ares de la parcelle n° 278 p (pour partie) en cours d'acquisition par la CCST du chef du Conseil Général et d'une superficie totale de 6 ares. La surface définitive de la parcelle sera connue après établissement du document d'arpentage par le géomètre.

Le projet présenté et présenté à la Collectivité consiste à transformer l'atelier (friche industrielle) présent sur la parcelle pour y implanter une activité de restauration.

Le prix de cession pour la parcelle, conformément à l'évaluation faite par le service des Domaines (50 000 € +/- 10 % de marge de négociation) est fixé à 46 721,00 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide:

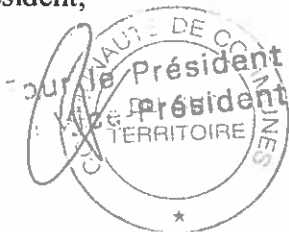
- de valider le prix de cession de la parcelle à 46 721 € HT (quarante six mille sept cent vingt et un euros) hors frais notariés.
- d'autoriser le Président à négocier et à signer tout document relatif à cette prise de décision.

Annexe : Avis des Domaines, Plan cadastral.

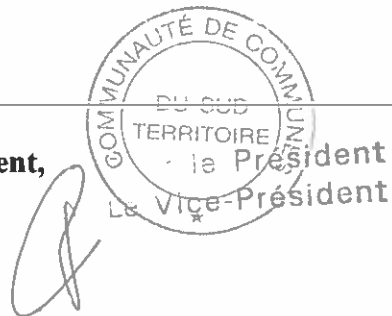
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 24 JUIN 2014
Et publication ou notification le 24 JUIN 2014**

Le Président,

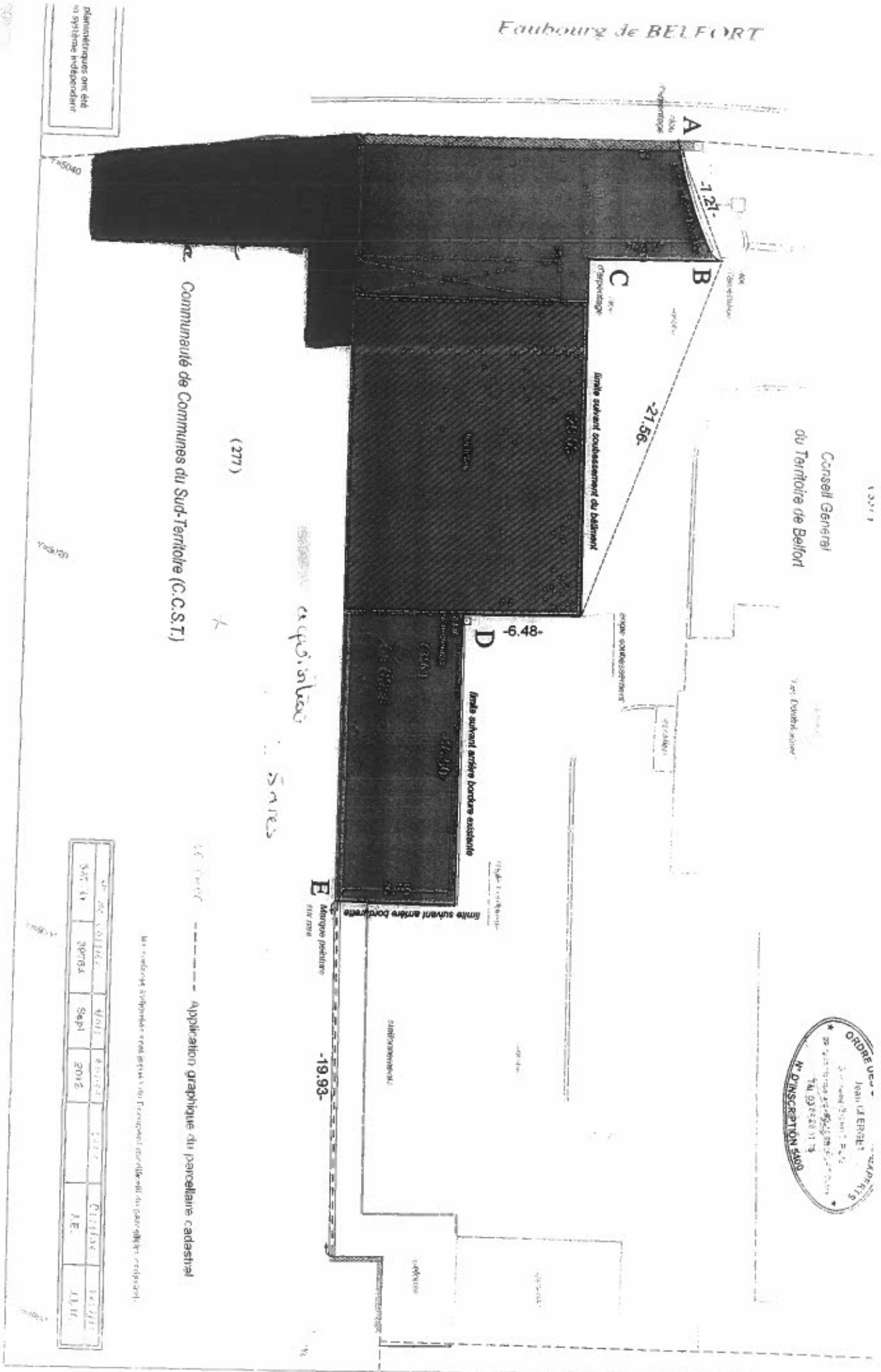


Le Président,



Conseil General
du Territoire de Belfort

1001



Plans cadastraux ont été
en système indépendant

Communité de Communes du Sud-Territoire (C.C.S.T.)

(277)

acquisition
S.A.R.L.

N° de parcelle	Mois	Année	Parcelle	Surface	Contenance
507 10	2078	2012	A.E.	19.93	19.93

Les sondages géologiques ont été effectués par l'Etat au service de la géologie.

Application graphique du parcelaire cadastral

Marque postale
1001

19.93



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Belfort, le 9 mai 2014

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU TERRITOIRE DE BELFORT
POLE GESTION PUBLIQUE
DIVISION DOMAINE
9 BIS FAUBOURG DE MONTBELIARD
90000 BELFORT

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUD TERRITOIRE

6 RUE DE L'ARC
90600 GRANDVILLARS

Pour nous joindre
Affaire suivie par : BOUVANT Frédéric
Téléphone : 03.84.36.62.36
Courriel :
frederic.bouvant@dgfip.finances.gouv.fr

Objet : Evaluation immobilière- Delle, atelier cadastré BI n° 278.

Références :

La vôtre : Message du 5 mai 2014.

Affaire suivie par Corinne BOHLINGER.

La nôtre : 2014-033V0099 Delle atelier BI 278.

Monsieur le Président,

Par message cité en références, vous avez sollicité l'avis de France Domaine sur la valeur vénale d'un bâtiment à usage d'atelier sis 24 faubourg de Belfort à DELLE et cadastré BI n° 278.

Après enquête et compte tenu des données du marché immobilier local et des caractéristiques propres du bien en cause, le montant indiqué (50 000€) dans votre message du 5 mai 2014, est conforme à la valeur vénale et n'appelle pas d'observation particulière de la part du service.

Il s'agit d'une valeur hors taxe et frais d'enregistrement établie pour un bien libre de toute occupation.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation de France Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est en outre valable que pour une transaction amiable.

Je vous d'agrée, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques de
Belfort et par délégation

Frédéric BOUVANT 
Le Contrôleur des Finances Publiques

